

Source - Infos L'HERMENAULT

BULLETIN MUNICIPAL Hiver 2021 -2022

Dans ce numéro :

Page 2 : le mot du Maire

Pages 3 à 6 : PV de conseils

Pages 7 à 10: Infos générales

Pages 11 à 17 : Info associations

Pages 18 & 19 : Carte postale et histoire

Page 20 : jeux



Mairie de L'Hermenault 13, rue de la Gazellerie Tél : 02.51.00.13.18 Mail : mairie@lhermenault.fr Internet : www.hermenault.fr Horaires : lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h30 et mardi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Agence postale communale mairie de L'Hermenault Tél : 02.51.87.79.85 Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h



Le mot du Maire

L'année s'est terminée comme elle avait commencé. La pandémie nous contraint à nous adapter à son emprise sur notre vie quotidienne.

Nous espérons pouvoir convier tous les habitants à partager une cérémonie de vœux conviviale et chaleureuse le 14 janvier 2022, mais les événements nous obligent à repousser cette date.

Mais parce que nous ne renonçons jamais et que notre envie de partager des moments de joie sera plus fort que le virus, nous nous donnons rendez-vous aux beaux jours pour vivre ce moment agréable. La date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement .

Ce dernier trimestre vous avez pu constater le démarrage des chantiers de l'église avec la mise en place de l'échafaudage extérieur et de la couverture. Les travaux de toiture vont débuter après l'installation de l'échafaudage des voûtes.

Ces travaux vont s'étaler sur plusieurs années en fonction des subventions.

Au-dessus de la boulangerie les menuisiers, électriciens et plombiers s'activent. Les travaux devraient se terminer au cours du deuxième trimestre.

Concernant l'atelier de service, l'appel d'offres réalisé en décembre n'a pas été concluant. Certains lots n'ayant aucune réponse et d'autres étant environ 20% supérieurs aux estimations de 2020. Nous avons décidé de reconsulter pour 6 lots avec remise des offres mi-janvier 2022. De plus fin novembre la région n'ayant plus de moyens dans le cadre du '*Fonds Pays de Loire relance investissement communal (PLRIC)*', notre demande n'a pas eu de suite favorable. Il est donc important d'adapter nos projets à nos moyens financiers.

Malgré tout cela, le lot n°1 est validé (terrassement, voirie et réseaux divers). Les travaux débiteront dès que les conditions météo le permettront.

Pour l'année 2022 le carrefour RD14 RD104 devrait se réaliser ainsi que le parking à côté de la pharmacie et la place des marronniers. Ces derniers travaux sont liés à l'agrandissement du pôle santé réalisé par la Com Com.

L'architecte des bâtiments de France nous oblige à faire des modifications sur le permis d'aménager du lotissement de «*l'Affiage*». Le bornage des terrains se fera courant Janvier. Enfin les études sont en cours pour la réalisation d'un city parc situé à proximité de l'école Jules Verne.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous adressent pour 2022 leurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Le Maire



Les réunions du conseil municipal

Les procès verbaux de réunions de conseil sont résumés. Pour plus de détail, vous pouvez les consulter en mairie

ou sur : www.hermenault.fr

Délibérations des 21 octobre et 22 novembre 2021 .

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Prise de compétence crématorium

Les communes et les établissements publics de coopération intercommunale sont seuls compétents pour créer et gérer les crématoriums et les sites cinéraires qui leur sont contigus. Ils peuvent être gérés directement ou par voie de gestion déléguée. Plusieurs professionnels du secteur funéraire ont manifesté le souhait de voir un tel équipement s'implanter sur le Sud Est Vendéen et il est avéré que ce crématorium aurait une utilité pour l'ensemble du bassin Fontenaisien et sur une zone allant de Luçon à Chantonay.

Toutefois, les statuts actuels de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée ne prévoient pas cette compétence. Aussi, la procédure de modification statutaire du Code Général des Collectivités Territoriales est à lancer.

S'agissant d'une compétence facultative un nouveau paragraphe est ajouté aux compétences supplémentaires/facultatives des statuts de la Communauté de communes ainsi libellé :

« La Communauté est compétente en matière de construction, gestion et exploitation d'un crématorium ».

Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au maire de la commune de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, pour se prononcer sur les transferts proposés. À défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable. Ensuite le préfet arrête les nouveaux statuts.

Le Conseil municipal, approuve l'extension des compétences de la Communauté de communes ainsi que l'ajout d'un nouveau paragraphe aux compétences supplémentaires/facultatives des statuts.



<input type="checkbox"/> ADILE de la Vendée :	62,00 €
<input type="checkbox"/> ADMR service à la personne :	1 085,00 €
<input type="checkbox"/> ADMR service de soins :	310,00 €
<input type="checkbox"/> Association Française des Sclérosés en Plaques :	93,00 €
<input type="checkbox"/> Amis de l'école Jules Verne :	310,00 €
<input type="checkbox"/> APPEL :	310,00 €
<input type="checkbox"/> Association patrimoine religieux pays de L'Hermenault :	155,00 €
<input type="checkbox"/> Expression corporelle StValérien :	93,00 €
<input type="checkbox"/> ESH Basket :	372,00 €
<input type="checkbox"/> Football Club Plaine et Bocage :	465,00 €
<input type="checkbox"/> Gym volontaire :	217,00 €
<input type="checkbox"/> Ecole de sports :	248,00 €
<input type="checkbox"/> Judo Club Nalliers L'Hermenault :	155,00 €
<input type="checkbox"/> Société de chasse :	248,00 €
<input type="checkbox"/> L'Outil en main :	310,00 €
<input type="checkbox"/> Pétanque Hermenaultaise :	93,00 €
<input type="checkbox"/> Tennis Le Rebond :	155,00 €
<input type="checkbox"/> Alcool Assist. L'Hermenault / Fontenay	93,00 €
<input type="checkbox"/> Fondation du patrimoine :	62,00 €
<input type="checkbox"/> CAUE de Vendée :	62,00 €
<input type="checkbox"/> MFR de Mondy :	31,00 €
<input type="checkbox"/> MFR Mouilleron	124,00 €
<input type="checkbox"/> MFR Puy-Sec :	31,00 €
<input type="checkbox"/> Amicale des pompiers :	330,00 €

Une subvention exceptionnelle de **500,00€** est accordée au **JUDO CLUB SUD 85** pour sa participation au **championnat du monde de judo sport adapté ID (intellectual disability)** .



Les réunions du conseil municipal

Jérôme Bobinet	2 ^{ème} adjoint	277,45 € brut
----------------	--------------------------	------------------

Gestion et suivi du personnel

Relations avec les communes extérieures

Animations et célébrations

- Signer tout acte, document, courrier et pièce administrative, mandats de paiement, titres de recettes et autres pièces comptables.
- Certifier le caractère exécutoire des actes .

Vianney Deguil	3 ^{ème} adjoint	277,45 € brut
----------------	--------------------------	------------------

Environnement : politique de l'eau potable et pluviale, propreté urbaine, lutte contre les pollutions urbaines visuelles, plantations .

Bâtiments : entretien général des bâtiments communaux.

- Signer tout acte, document , courrier et pièce administrative, mandats de paiement, titres de recettes et autres pièces comptables.
- Certifier le caractère exécutoire des actes .

Éliane Raphel	4 ^{ème} adjoint	277,45 € brut
---------------	--------------------------	------------------

Affaires sociales : politique en faveur des personnes les plus défavorisées, recensement des personnes isolées, relations avec les services sociaux du Conseil Départemental .

Culture : organisation et coordination des manifestations .

- Signer tout acte et document ainsi que tout courrier et pièce administrative, mandats de paiement, titres de recettes et autres pièces comptables,
- Certifier le caractère exécutoire des actes .

SIVOM PÔLE ÉDUCATIF JULES VERNE .

Mise à disposition.

Quatre agents communaux sont mis à disposition du SIVOM Pôle Éducatif Jules Verne :

Soit pour des interventions techniques ponctuelles au groupe scolaire ou pour la gestion administrative et budgétaire du Syndicat, ainsi que la gestion administrative du personnel.

Le Conseil municipal émet un avis favorable pour le renouvellement de la mise à disposition d'Émilien BONNAUD pour une période de 3 années à compter du 1er septembre 2021 celui-ci ayant formulé son accord par écrit.

CRÉATION D'UN POSTE DE 4^{ème} ADJOINT.

Compte tenu des obligations professionnelles et personnelles du 2^{ème} et 3^{ème} adjoint, le Maire propose de créer un poste d'adjoint supplémentaire portant à quatre le nombre des adjoints.

Le Conseil municipal, par vote à bulletin secret, décide de créer un poste d'adjoint supplémentaire et proclame Éliane RAPHEL 4^{ème} adjointe pour être immédiatement installée.

INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AUX ADJOINTS.

Nom et prénom	Fonction	Indemnités
Yves Germain	Maire	1410,68 € brut

J- Jacques Richet	1 ^{er} adjoint	572,92 € brut
-------------------	-------------------------	------------------

Finances : décisions budgétaires, correspondances courantes, mise en concurrence, mandatement des dépenses inscrites au budget, émission des titres de recettes, réquisition du comptable public, ordonnancement et mandatement des traitements des agents, courriers de notification d'attribution ou de refus de subvention aux associations.

Voie : examen des projets et suivi des travaux de voirie, la gestion des voies publiques (travaux d'éclairage public, mobilier urbain, occupation du domaine public)

Urbanisme : l'exercice du droit de préemption urbain, la délivrance des autorisations d'occupation des sols et des demandes de renseignements d'urbanisme, l'engagement des procédures de péril pour les bâtiments menaçant ruine.

Relations avec les associations communales

- Signer tout acte et document ainsi que tout courrier et toute pièce administrative, mandats de paiement, titres de recettes et autres pièces comptables.
- Certifier le caractère exécutoire des actes .



Les réunions du conseil municipal

LOTISSEMENT L'AFFIAGE - Budget primitif 2021.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de budget primitif accepté par le Conseil municipal.

ATELIER DE SERVICES – Maître d'œuvre.

DEPENSES		Budget Primitif 2021	RECETTE		Budget Primitif 2021
Article	Libellé	Proposition	Article	Libellé	Proposition
002	Déficit reporté		002	Excédent reporté	
6045	Prestation services terrains aménagés	54 448,00	7015	Vente terrains aménagés	
6015	Acquisition terrains	45 552,00	758	Produits gestion courante	2,00
65888	Régul ¹ centimes TVA	2,00			
66111	Intérêts des emprunts				
042-71335	Achat et variation de stocks initial		042-71355	Variation de stock	100 000,00
043-608	Transfert de charges		043-796	Transfert de charges financières	
TOTAL		100 002,00	TOTAL		100 002,00

LOCATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL

Lucie MARTINEAU souhaite ouvrir son cabinet d'accompagnement familial sur la commune. Elle recherche un local afin d'exercer son activité. Le Maire propose le bâtiment situé au fond de la cour de la mairie pour un loyer de **200,00 €** charges comprises.

Toutefois, ce bâtiment étant occupé le 3ème jeudi de chaque mois par la conciliatrice de justice, Madame MARTINEAU ne pourra pas l'occuper ce jour -là.

Le Conseil municipal décide de louer le bâtiment situé dans la cour de la mairie à Madame MARTINEAU Lucie pour 200 € par mois, charges comprises et autorise le Maire à signer un bail et tout autre document relatif à ce dossier.

REMBOURSEMENT ARRHS SALLE DU JARY.

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, une réservation de la salle polyvalente du Jary a été reportée en 2021 pour un mariage finalement annulé par les intéressés qui demandent le remboursement des arrhes versées. Le Conseil municipal autorise, à titre tout à fait exceptionnel vu les circonstances actuelles, le remboursement pour cette annulation pour un montant de **195,00 €**.

Section d'investissement

DEPENSES		Budget Primitif 2021	RECETTE		Budget Primitif 2021
Article	Libellé	Proposition	Article	Libellé	Proposition
001	Report déficit		001	Excédent d'investissement	
040-315	Stocks terrains à aménager				
1641	Emprunts		1641	Emprunt	100 000,00
340-3351	Travaux en cours terrain				
340-3354	Travaux en cours d'études		021		
340-3355	Terrains aménagés stock final	100 000,00	040-3555	Stock initial	
340-33581	Travaux en cours – frais accessoires		168741	Avance Budget Principal	
TOTAL		100 000,00			100 000,00

Par délibération n°92 du 1er février 2021, la commune a choisi le cabinet 6K comme maître d'œuvre pour l'atelier de services pour un montant de 8,5 % du montant des travaux soit **31 420,00 € HT**. Toutefois, notamment du fait de l'augmentation du prix des matériaux, le coût final des travaux a augmenté. Le cabinet 6K a dû revoir son prix et propose un montant de 7,86 % du montant des travaux hors taxe soit **39 959,71 €**.

Le Conseil municipal valide cette nouvelle proposition.

TAXE D'AMÉNAGEMENT 2022



Créée en 2012, la taxe d'aménagement, distincte de la taxe foncière et de la taxe d'habitation, est due pour toutes les constructions de plus de 5m² et d'une hauteur de plafond égale ou supérieure à 1m80.

C'est un impôt qui est dû par les propriétaires qui réalisent une construction, un agrandissement, une reconstruction ou un aménagement sur le terrain dès lors que cette opération est soumise à une autorisation comme un permis de construire ou une déclaration préalable. Elle est collectée par la commune et le département. Le Conseil municipal, à l'unanimité décide de reconduire cette taxe d'aménagement au taux de 2%.



Les réunions du conseil municipal

CONCERT SOCIÉTÉ PHILARMONIQUE DE LUÇON

L'orchestre d'harmonie de la Société Philharmonique de Luçon propose de venir jouer à la salle du Jary le 19 mars 2022.



Le Conseil municipal valide la prestation de la Société Philharmonique de Luçon pour un montant de 600 € et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

EN BREF

- L'endettement de la commune était de 395 € par habitant au 31/12/2020, il sera de 442,44 € au 31/12/2021. Toutefois, si on déduit les entrées d'argent prévues sur les différents emprunts, il sera de 376 €. Pour information, en Vendée, l'endettement par habitant est de 594 €.
- La propriétaire du bâtiment (ancien local des sapeurs-pompiers) souhaite vendre pour 290 000 à 300 000 € négociables avec les appartements. La commune ne donnera pas suite.
- La salle polyvalente n'est pas au gaz de ville car des travaux sont à effectuer.
- Un mail sera envoyé aux parents pour rappeler que le port du masque est obligatoire aux abords et dans l'enceinte de l'école.
- Le congrès départemental des pompiers aura lieu le 10 septembre 2022.



EN 2021 À L'HERMENAULT,



4 naissances



36 décès



2 mariages

TRAVAUX de L'ÉGLISE... C'est parti !





Chaque année, le **monoxyde de carbone** est responsable de plus d'un millier d'intoxications et d'environ une centaine de décès. Ce gaz inodore, incolore, non irritant et mortel est l'une des premières causes de mort toxique accidentelle. S'équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone ne suffit pas à éviter les intoxications liées à ce gaz résultant le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, essence, pétrole, etc.) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés.

Face à de tels risques, il convient de sensibiliser le public en termes de prévention en rappelant l'importance de l'entretien et de la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations par un professionnel qualifié.

Il est également indispensable de respecter les consignes d'utilisation des appareils de combustion indiquées par le fabricant dans un logement qui doit être aéré tous les jours au moins 10 minutes et sans jamais obstruer le système d'aération.

Pour rappel, les chauffages d'appoint ne doivent jamais fonctionner en continu, les groupes électrogènes doivent être placés impérativement à l'extérieur du bâtiment et les appareils tels que barbecue, brasero, cuisinière ne sont pas destinés à être utilisés comme chauffage. Par ailleurs, il appartient aux exploitants des lieux culturels, sportifs et religieux d'être particulièrement attentifs à l'entretien et au bon fonctionnement des appareils de chauffage afin de prévenir tout accident.

Vous trouverez plusieurs supports d'information en ligne sur le site internet de l'État : www.vendee.gouv.fr, onglet « *Politiques publiques* » rubrique « *sécurité publique, civile et routière* », sous rubrique « *sécurité civile / les accidents domestiques* ».

D'autres informations sont également disponibles sur le site de l'ARS à l'adresse suivante :

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/attention-au-monoxyde-de-carbone>

et sur le site de Santé Publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone/outils/#tabs>

La mobilisation des pouvoirs publics et des professionnels dans ce domaine est essentielle afin de poursuivre cet effort de sensibilisation auprès du grand public. Nous vous invitons à relayer auprès des acteurs (notamment les bailleurs sociaux) et publics concernés ces informations le plus largement possible.

LE NID des AIDANTS *Une aide aux aidants sur votre commune*



11 millions...c'est le nombre « d'aidants » en France. Derrière ce terme, on définit « toute personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie pour tout ou partie des actes de vie quotidienne ». Il peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique.

Fort de ce constat, des dispositifs financés par l'Agence Régionale de la Santé, sont mis en place afin de vous renseigner, vous accompagner et vous soutenir.

Vous êtes au domicile avec un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (type Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques...) ou en perte d'autonomie, le **nid des Aidants** peut vous accompagner.

Première plateforme d'accompagnement et de répit en Vendée, l'équipe du Nid des Aidants vous propose un **accompagnement individualisé** (écoute, soutien information), **des ateliers collectifs** (Sophrologie, gym douce, art thérapie...) et des formations des aidants afin de mieux comprendre la maladie de votre proche.

Gratuit, il vous suffit de nous joindre par téléphone au **06 08 34 71 01** ou par mail à : Pfr.sudvendee@lna-sante.com

Vous êtes professionnels de santé, médico-social ou social et accompagnez des aidants, le dispositif est également à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter !

La **MDSF** propose différents services d'action sociale au sein des mairies sur RDV ou bien à domicile.

Le Service Insertion Prévention et Accompagnement Social (SIPAS) vise à permettre aux familles de retrouver une autonomie budgétaire, affective, relationnelle, éducative, sociale et professionnelle. Ce service assure les missions suivantes :

- Favoriser l'inclusion sociale en aidant les personnes à accéder à leurs droits et en participant à la création des liens sociaux.
- Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité et/ou confrontées à des problèmes de violences intrafamiliales
- Accompagner les personnes dans leur projet d'insertion sociale, professionnelle et lorsqu'elles rencontrent des difficultés liées au logement et/ou à l'hébergement
- Accompagner les familles dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance

Le Service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) prend en charge la protection et la promotion de la santé maternelle et infantile (enfants de moins de 6 ans). **Sur R-V en consultation ou se rendra à votre domicile.**

- *Une sage-femme* pour accompagner les futures mères pendant leur grossesse et préparer à la naissance.

- *Une infirmière puéricultrice* (ou infirmier puériculteur) pour accompagner les parents suite à la naissance ou l'adoption d'un enfant.

- *Un médecin* effectuera sur rendez-vous à la MDSF des consultations médicales de suivi et de dépistage (du nourrisson à l'enfant de 6 ans) avec la pratique des vaccins obligatoires.

Le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) Il a vocation à intervenir auprès des familles confrontées à des difficultés éducatives et à les accompagner par le biais de mesures de prévention et de protection. Il élabore et met en œuvre les projets des enfants qui lui sont confiés par décision judiciaire ou à la demande des parents ainsi que la prise en charge du recueil et du traitement des informations préoccupantes que tout citoyen peut lui adresser pour signaler un enfant en danger ou en risque de l'être.

La Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes du département est joignable au **02 28 85 88 85**.

Le Service Départemental de l'Autonomie (SDA) Tout comme les autres publics, les personnes âgées de 60 ans et plus doivent s'adresser à la MDSF la plus proche de leur domicile pour être informées, orientées vers une équipe pluridisciplinaire (assistantes sociales, CESF, infirmières, médecins...) pour un accompagnement adapté.

L'Unité médico-sociale du SDA représente cette équipe pluridisciplinaire de professionnels du soutien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans.

Au nom du Département, elle est donc garante d'un accompagnement médico-social de qualité pour toute difficulté liée au vieillissement, et bien sûr dans le cadre de l'attribution de l'Allocation Départementale personnalisée d'autonomie (ADPA).

Pour rappel, cette allocation est versée par le Département pour compenser la perte d'autonomie par l'intervention d'aides humaines à domicile. Son attribution est précédée d'une ou deux visites à domicile pour évaluer le niveau de dépendance et les besoins, et élaborer un plan d'aide personnalisé et adapté, et finançable dans ce cadre.

Près de 1000 visites sont réalisées au domicile des personnes âgées chaque mois par le SDA.

En complément, et lorsque la situation médico-sociale le nécessite, ces professionnels assurent la coordination des intervenants à domicile et s'appuient, le cas échéant, sur des partenariats mis en place par le Département avec les différents acteurs du soutien à domicile.

La Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) vise à renforcer l'articulation des intervenants sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour fluidifier et éviter les ruptures dans le parcours de la personne âgée en perte d'autonomie. Pour cela, la MAIA diffuse différents outils tels que :

La Carte à Dom, diffusée auprès des personnes âgées fragiles à domicile, répertorie l'ensemble des coordonnées de ses intervenants à domicile, professionnels de santé et paramédicaux et son entourage. Elle est à joindre à la carte vitale et vise à améliorer la coordination des services et l'organisation du retour à domicile après une hospitalisation.

Cette carte est disponible dans votre MDSF.



La MAIA intervient également dans l'accompagnement soutenu de personnes âgées en situations complexes (refus de soin, déni des difficultés, troubles cognitifs, isolement social, etc.) et dont le souhait est de rester à domicile. Cet accompagnement est assuré uniquement à la demande des professionnels.

Le Service Insertion par l'Emploi (SIE) assure l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, en lien avec ses partenaires et met en place des actions destinées à faciliter l'accès à l'insertion socio - professionnelle de ces bénéficiaires.

Direction Régionale des Pays de la Loire
Service Statistique de Nantes
Division enquêtes auprès des ménages

INSEE 105 rue de Français Libres - BP 67401
44274 Nantes cedex 2 - www.insee.fr Tél : 02 40 41 75 75



Gendarme BUFFETEAU Alexandra
BP L'HERMENAULT

Tél .brigade : 02.51.00.10.01

Portable professionnel : 06.09.62.51.56

Proposition de texte de présentation de l'enquête :

L'institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

La procédure :

Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement confidentielles et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles seront conservées pendant cinq ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête et seront archivées et protégées par le secret statistique au-delà de cette durée.

Cette enquête est obligatoire. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal.

La charte sanitaire mise en place par l'Insee pour réaliser les enquêtes



Pour vous protéger et se protéger les enquêteurs de l'INSEE portent un masque et il vous est également demandé d'en porter un. Il vous en a fourni un si vous n'en avez pas.



Avant d'entrer à votre domicile, les enquêteurs de l'INSEE se lavent les mains avec une solution hydro-alcoolique.



À votre domicile les enquêteurs de l'INSEE respectent les règles de distanciation. Ils n'ont pas de contact physique avec les objets vous appartenant sauf pour s'asseoir et s'installer pour l'entretien.



Les enquêteurs de l'INSEE ont besoin d'un espace propre et si possible ventilé pour poser leur ordinateur portable et réaliser l'entretien.

Dossier suivi par :

Véronique Vigouroux tél 02 40 41 76 89
Françoise Regnard tél 02 40 41 75 40
Hélène Tournery tél 02 40 41 76 84
Ludivine Travert-Miglianico tél 02 40 41 76 91



Cela fait quelques jours que nous constatons que certains riverains effectuent des brûlots dans leur jardin. (Nous les voyons de la brigade...). Nous avons rappelé la législation relative aux déchets verts aux intéressés...

Les **déchets verts** sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage et des épluchures de fruits et légumes.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps ou de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective)

Il est interdit de les brûler à l'air libre ou de les brûler avec un incinérateur de jardin.

Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

En cas de non-respect de l'interdiction : La personne qui brûle des **déchets verts** à l'air libre peut être punie d'une **amende de 450 € maximum...**

Solution des mots fléchés

Horizontalement : 2) Glaise - Ordures 3) Lu - Bruns 4) Hit parade - Uns 5) Aria - Ré - Eue 6) Inébranlable 7) CSA - Tu - Cils 8) Je - Larme - Se 9) Séné - Ost - On 10) Kits - Saliras 11) La - Peron 12) Modelai - États 13) Ténus - Us - Lia.

Verticalement : B) Alliance - Îlot C) Autres - Stade D) Si - Pibales - En E) Aar - An - Élu F) Ce - Âtres - As G) Barnum - Api H) Bordel - Éole I) Rue - Ac - Sires J) ADN - Bistrot K) Usuelle - Anal L) Or - Nues - Os - Ti) M) Esses - Un - Usa.

Solution des mots croisés

Horizontalement : 1) Et - Arpèges - Aven 2) Usagers - PV - Me 3) Arène - Méprisez 4) Pré - Esse - AIOEU 5) Cas - Tiens 6) En - Car - Ce 7) Fille - Chu 8) Étude - Gelée - As 9) Vote - Upas - Nuls 10) Âmes - Non - 11) Kart - Cornée 12) Nefs - UE - Tuent 13) Ail - Vouées 14) Ili - Use - Ré 15) Rho - Timbre - Ânes.

Verticalement : A) Eu - Prélève - Nuer B) Tsar - Tomme C) Arc - Futé - Fado D) Âge - Arides - Si E) Rènes - Le - Lit F) Près - Il - Unau - Li G) Es - St - Pore - IM H) Me - Gant I) Été - Taxes - Four J) Pair - Use K) Prie - Yen - Otée L) Avions - Eu - Rue M) Ses - Lunes N) Émeu - Chas - En - Ré O) Nez - Zeus - Fêtées.

infos générales *Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)*

Vous pouvez désormais déposer vos demandes de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir sous format numérique en vous connectant sur le site dédié GNAU.



Comment faire ? Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier. Pour cela, vous devez **créer un compte** et choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...), et sur quelle commune se situe votre projet,

- Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires,
- Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande sur le Guichet Numérique, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Électronique qui sera la preuve de la création de votre dossier. La Commune, où se dérouleront vos travaux, sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail **Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.**

A noter : Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, **il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie** ou de l'adresser par courrier.

RV sur : <https://gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau> Plus de renseignements, contactez votre mairie.

Pluviométrie 2021 à L'Hermenault

Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1 ^{ère} décade	0	42,5	0	2,5	24,5	16	9	48	10	64,5	17	67,5
2 ^{ème} décade	15	28,5	23,5	0	36,5	76,5	9,5	0	7,5	5	1,5	1,5
3 ^{ème} décade	101,5	5	3	0	22,5	34	15	0	14	31,5	2	60,5
Total mois	116,5	76	26,5	2,5	83,5	126,5	33,5	48	31,5	101	20,5	129,5
cumul	116,5	192,5	219	221,5	305	431,5	465	513	544,5	645,5	666	795,5
Jours de pluie	13	9	4	1	13	9	7	5	6	8	5	12

L'année 2021 a commencé en première décade par une série de gelées matinales sans aucune pluie. Redoux ensuite. Bonne pluviométrie en fin de mois de **Janvier** avec un coup de vent le 30 (tempête **Justin**), surtout sensible en Aquitaine.

Février, quelques pluies sporadiques tout le long du mois. Plusieurs journées froides autour du 10.

Mars, sec en première décade, marquée par deux fortes gelées matinales les 9 et 10 (-3°), plus doux ensuite mais peu pluvieux. Record de température pour le mois le 28 (jour des Rameaux) et les jours suivants

Avril, avec la présence de l'anticyclone, autour de 25° en début de mois, sans aucune pluie les deux décades suivantes.

Le mois de **Mai** est marqué par de fortes températures surtout en 3^{ème} décade. Bonne pluviométrie mensuelle.

Tendance orageuse au début du mois de **Juin** (16 mm le 4). Températures élevées en 2^{ème} décade avec une très forte pluie le 17 (50mm) en début de nuit. Faible pluviométrie

Juillet, quelques pluies bien réparties tout le mois. Températures assez douces jusqu'au 15, plus élevées ensuite.

Le mois d'**Août** commence par une forte pluie le 3 (21 mm). Temps sec en 2^{ème} et 3^{ème} décade. Températures élevées (plus de 30°) du 12 au 15 août.

Fortes températures également en **Septembre** associées à quelques faibles pluies réparties sur l'ensemble du mois. Forte précipitation l'après-midi et la soirée du 2 **Octobre** (48 mm) accompagnée d'un vent assez fort d'ouest.

À signaler un autre fort coup de vent le 20 en début de nuit (tempête **Aurore**) donnant très peu de pluie. Températures douces ensuite.

Novembre fut un mois plutôt sec et frais (températures moyennes : 14-15°). Temps perturbé la 1^{ère} décade de **Décembre**. Belle période ensoleillée et fraîche ensuite en présence d'un vent d'Est (anticyclone) parfois fort et froid jusqu'au 22.

Redoux au moment de Noël, quelques petites pluies. Fort coup de vent le 27 en fin de journée accompagné d'une bonne pluie (26 mm). Douceur le 28 (16 mm). L'année 2021 se termine par deux journées très printanières les 30 et 31 (18°).

Le cumul annuel de 795,5 mm et 92 jours de pluie se tient dans la moyenne de notre région.

J-P Gadé

Les associations



ENSEMBLE VERS DEMAIN

Bonjour à toutes et à tous ! Quelques nouvelles d'Ensemble Vers Demain, association plus couramment appelée EVD.



Malgré les contraintes et les difficultés liées au Covid, nous nous sommes retrouvés cet été, le dimanche 11 juillet exactement, pour notre pique-nique annuel. Le soleil était au rendez-vous, ce fut un moment convivial et agréable. Ce fut également l'occasion de peaufiner quelques sketches pour notre prochain spectacle.

Nous avons organisé une randonnée pédestre et VTT le dimanche 5 septembre et une ronde des jeux le samedi 4 décembre. Même si le public n'était pas totalement aux rendez-vous, ces 2 moments nous ont permis de nous retrouver, de faire connaître et de parler d'EVD.



Actuellement les répétitions pour notre prochain spectacle vont bon train.

«**EVD, Vous, Emoi**» sera présenté le week-end de Pâques 2022.

Trois représentations vous seront proposées :

samedi 16 avril à 20h30 - lundi 18 avril à 14h00 - dimanche 17 avril à 20h30

à la **salle Othello de Mareuil sur Lay**. Vous êtes les bienvenus. Pour celles et ceux qui avaient déjà réservé en 2020, il faudra recommencer, nous reprenons à zéro !

Au plaisir de vous rencontrer ou de vous revoir !

Pour l'association Ensemble Vers Demain

Céline LAMY, vice-présidente chargée de la Communication



Les associations ADMR du SAD (aides à domicile) et du SSIAD (Aides-soignantes) de L'HERMENAULT vous accompagnent vous et vos familles dans votre souhait d'être aidé à domicile.

La pandémie a fortement sollicité les équipes d'aides à domicile et d'aides soignants et celles-ci ont essayé de répondre au mieux aux besoins des personnes aidées (âgées, malades ou handicapées).

Pour l'année 2022 (dans le respect des règles sanitaires en vigueur) :

Les 2 associations ADMR espèrent vous retrouver :

Pour leur ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le 14 /06 /2022 Salle du Jarry à l'HERMENAULT.

Pour un partage gourmand (avec les diététiciennes de la maison de santé de L'HERMENAULT)

Pour les APRES-MIDI ARC-EN-CIEL

Ateliers tous les premiers lundis de chaque mois pour les personnes isolées au local ADMR de L'HERMENAULT.

Inscriptions et renseignements : Mme HOMET Laure Mme VILLENEUVE Yolande Tél : 02 51 87 76 73 .

Pour les ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Pour toutes les personnes avec trouble de la mémoire vivant à domicile.

Séances tous les vendredis matins de 10H45 à 11H15 à L'ÉHPAD BELLEVUE de L'HERMENAULT.

Inscriptions et renseignements :Mmes HOMET Laure & VILLENEUVE Yolande té : I 02 51 87 76 73.

Pour information les associations ADMR de L'HERMENAULT recrutent tout au long de l'année des aides-soignants et des aides à domicile.

Service de soins ADMR 19 rue du Petit Village

85570 L'HERMENAULT

Tél : 02 51 87 76 73

mail: admr.service_desoins@yahoo.fr



Aides-soignantes du SSIAD solidaires d'OCTOBRE ROSE

Les associations



Le Football Club Plaine et Bocage réunit 5 communes environnantes et compte à ce jour environ 300 licenciés.



Photo prise au début du match de 5ème tour de coupe de France contre Pouzauges, niveau de compétition atteint pour la 1ère fois

Depuis de nombreuses années, la volonté du club est de se structurer afin de proposer un cadre sérieux et agréable pour tous ses pratiquants afin qu'ils puissent s'épanouir dans la pratique du football. Dans cette démarche, le club possède des infrastructures sur cinq communes, ce qui permet l'accueil de tous les entraînements et des compétitions sur les communes de

L'Hermenault, Pouillé, Sérigné, St-Cyr-des-Gâts et St-Laurent-de-la-Salle.

Grâce à l'investissement des acteurs locaux comme les mairies, mais également des bénévoles du club, le FCPB ne cesse de grandir et propose maintenant différents événements durant l'année : arbre de Noël, tournoi jeunes, repas en salles. Cette saison qui démarre est cependant différente des autres. Le football doit aussi s'adapter aux consignes sanitaires actuelles.

Les dates importantes du FCPB pour la saison :

Décembre 2021: Arbre de Noël, **Samedi 19 février 2022** : Repas en salle L'Hermenault (sous réserves des conditions sanitaires), **Avril 2022** : Repas à emporter, **16 et 17 avril 2022** : Tournoi U11, U13 et U15, **Juin 2022** : Férias et **Début juin 2022** : Assemblée générale.

Contacts : Site internet : www.fcpb.footeo.com - Facebook - #FCPB L'Hermenault

Président : Jérémy BIRÉ : jeremy.bire@gmail.com



Plus de 100 licenciés !

Nous vous proposons différentes formules pour répondre au tennis en compétition et en loisir.

Cours collectifs sur les sites du Langon et L'Hermenault du 15 /09 au 30 / 06 par une monitrice diplômée d'état.

Accès aux 2 sites (Le Langon & L'Hermenault) et aux 6 terrains extérieurs grâce à un planning de réservation mis en ligne sur son espace licencié (TENUP)



Pour tous !

Pour les « non-licenciés », la location d'un court de tennis est possible sur :

- Le Langon : L'épicerie des Marais.
- L'Hermenault : Supérette Proxi.
- Mouzeuil-Saint-Martin : Boulangerie.
- Sérigné : à la supérette Proxi.



Labellisé Club espoir sur la saison 2021-2022, Rejoignez notre club au service des sportifs !

M. MALVAUD David : 06/85/10/95/55 ou mail : malvaud.david@wanadoo.fr



SALLE DE TENNIS LE LANGON



COURT EXTERIEUR L'HERMENAUT



COURT EXTERIEUR LE LANGON



SALLE OMNISPORTS DE L'HERMENAUT



LONGEVES



MOUZEUIL



SERIGNE

Les associations



La Troupe L'Élan

Présente : l'amour foot
de Robert Lamoureux

Malgré les restrictions gouvernementales, la troupe théâtrale l'élan peut continuer ses répétitions et espère pouvoir vous présenter une pièce en 5 tableaux de Robert Lamoureux: "l'amour foot".



En première partie, une troupe de jeunes interprétera :
"Charlotte et Félix, effet covid"
en 3 tableaux d'environ 20 mn.



Les représentations auront lieu à St-Valérien les :

- samedi 26 Février
- dimanche 27 Février ainsi que
- vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 Mars 2022 .

(vendredi et samedi 20h30, dimanche 14h30). Nous espérons vous revoir très bientôt.



Club de l'Amitié

Avec le covid 19, comme beaucoup d'associations le club n'a pas pu faire toutes ses activités prévues.

Ouvert le jeudi 8 juillet 2021 il s'est maintenu tous les jeudis avec à peu près de 25 à 29 adhérents. Actuellement nous sommes 80 inscrits.

Cette année nous avons pu organiser notre repas d'automne et notre sortie de Noël au restaurant J B. 46 adhérents ont répondu présents.

Les activités prévues pour l'année 2022 en fonction de la pandémie :

- Concours de belote le samedi 26 février
- Une sortie de printemps
- Repas annuel au restaurant
- L'assemblée générale le jeudi 3 Mars
- Deuxième concours de belote le samedi 23 Avril
- pique nique en juillet .

Si la pandémie le permet le club restera ouvert les deux mois d'été en espérant pouvoir arriver à nous retrouver tous les jeudis ce qui serait parfait pour nous.

Au nom du club de l'Amitié je vous souhaite une bonne année 2022. La présidente ; Sylviane Gourdeau

Les associations



Depuis près de 2 ans la pandémie perturbe notre quotidien et surtout notre centre de secours. Cette année notre Sainte Barbe a été particulière car les conditions sanitaires ne nous permettaient pas de célébrer notre Sainte Patronne comme d'habitude.

Déjà l'année dernière il n'y pas eu de cérémonie et cette année ce sont les moments festifs qui ont été annulés, pas de vin d'honneur et de repas dansant. Malgré tout, nous nous sommes retrouvés pour mettre à l'honneur nos médaillés et avec un an de retard, le Sergent - Chef Dominique LE BARZIC vient de recevoir la médaille d'or pour 30 ans de service et la Sergente-Cheffe Alexandra HERRY a reçu la médaille de bronze pour 10 ans de service. Les désormais Sergente-Cheffe Clémence GUE-RIN et Caporale Jane CAMUS ont été promues au grade supérieur, les Sapeurs Loïc ARNAUD, Alexis AVRIL et Manuel COUMAILLEAU viennent de recevoir la distinction de 1^{ère} classe et leurs fourragères ce qui signifie la fin de leurs formations initiales.



La pérennité du Centre de Secours passe par les

femmes et les hommes qui le composent et nous devons faire en sorte que notre recrutement soit toujours au cœur de nos préoccupations.

Une fois de plus je lance un appel à toutes celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre ou qui n'osent pas franchir le pas, la porte du centre de secours est grande ouverte...!

Cette année nous enregistrons 5 départs et 7 recrues dont le renfort nous permet de maintenir nos 4 équipes de garde, soit une garde d'une semaine par mois pour chaque sapeur permettant ainsi de maintenir un équilibre entre nos vies familiales, professionnelles et de sapeurs-pompiers.

En journée c'est beaucoup plus compliqué du fait que nos Sapeurs-Pompiers ne travaillent pas forcément sur notre secteur d'appel. Sur l'année 2021, 3 départs ont dû être assurés par les centres voisins en journée contre 9 l'année dernière.

Nous avons effectué entre décembre 2020 et novembre 2021, 193 interventions contre 142 en 2020 soit une augmentation d'environ 36% soit :

139 secours à personnes, 27 AVP (accident voies publiques), 18 incendies et 9 opérations diverses Réparties sur nos 7 communes de 1^{er} appel :

Petosse : 21 interventions,

L'Hermenault : 58 interventions,

Pouillé : 25 interventions,

Saint-Valérien : 18 interventions,

Saint-Cyr-des-Gats : 13 interventions,

Marsais-Ste-Radegonde : 21 interventions,

Saint-Martin-des-Fontaines : aucune intervention et 38 interventions sur des communes voisines.

Ces 193 interventions représentent 1130 heures d'intervention et près de 70100 heures de disponibilités afin d'assurer nos gardes car nous devons être en mesure d'assurer 24H sur 24 et 7 jours sur 7 les demandes de secours.

Pour rester performants, environ 2000 heures de formations pour les sapeurs du centre de secours ont été effectuées en 2021.

Pour tout cet investissement je souhaite remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers du centre de secours de L'Hermenault – Pouillé pour leurs engagements et leurs disponibilités. Tout ce temps passé au centre de secours crée des liens et je pourrais même dire que nous formons une famille qui, il y a quelques jours a perdu l'un des siens.

En effet, je ne pouvais pas terminer sans revenir sur la disparition du **Caporal - Chef Luc MANSEAU** qui nous a quittés le 18 novembre dernier. Luc était un membre incontournable de notre famille...Il va nous manquer mais de là où il est je sais qu'il veille sur le centre de secours.

Je vous souhaite, au nom de tous les Sapeurs-Pompiers de L'Hermenault – Pouillé d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2022.



Lieutenant Franck CHAUCHEAU Chef de Centre.

Les associations



23, rue de la Mairie – 85570 SAINT-VALÉRIEN

L'association Harmonia travaille depuis plus de 14 ans au service des habitants du village et des environs. Elle a pour objet d'après ses statuts le développement d'activités culturelles permettant l'épanouissement des personnes, en particulier des enfants et des adolescents, le renforcement du lien entre les adhérents, et plus généralement le renforcement de la cohésion sociale dans nos villages.

Elle bénéficie d'une convention d'occupation de la salle «La clé des chants», appartenant à la Communauté de communes Pays de Fontenay.

L'association Harmonia c'est depuis 2006 :

- De nombreux enfants et adultes ayant reçu une formation musicale comprenant solfège et instrument ;
- Des centaines de choristes qui se sont initiés ou perfectionnés au chant choral dans un cadre associatif favorisant les relations humaines ;
- Environ 40 concerts donnés dans les églises de Saint-Valérien et des environs, et dans différents autres cadres, notamment dans des établissements pour personnes âgées ;
- Des petites et des grandes auditions chaque année ;
- Plus d'une dizaine de fêtes de la musique aux Rulières ou au cœur de notre village ;
- Onze expositions présentant chacune plusieurs dizaines d'exposants et recevant plusieurs centaines de visiteurs...

Association Harmonia
INSCRIPTIONS 2021-2022

Flûte traversière
Flûte à bec
Saxophone
Harpe
Piano
Guitare

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS MUSICALES
Samedi 4 septembre 2021
de 10h00 à 12h00
Salle « la Clé des Chants »
« Saint Valérien »

REPRISE DES ACTIVITÉS :
Lundi 13 septembre 2021

CONTACT ASSOCIATION
Association HARMONIA
23 Rue de la Mairie
85570 Saint Valérien
02 51 87 76 72 / 06 37 51 48 31
harmoniaassociation@gmail.com



Le bureau comprend cinq personnes de Saint-Valérien et des environs :



Pascal Théry, président ;
Marie-Noëlle Bonnier, secrétaire ;
Laurence Marie-Jeanne, secrétaire adjointe ;
Manuela Lièvre, trésorière ;
Sylviane Parfait, trésorière adjointe.
Après une année difficile, l'association a repris en septembre 2021 avec la formation musicale proposée par trois professeurs, et sa 11^{ème} exposition ce mois de novembre pour qui a présenté 13 exposants et réuni 150 visiteurs. Nous prévoyons début 2022 la reprise d'un atelier de chant choral et la création d'un atelier de peinture.

Nous rejoindre sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/harmoniassociation/>

NOUVEAUTÉ 2022

ATELIER ARTISTIQUE (peinture, dessin...) à SAINT-VALÉRIEN

Un samedi par mois de 10h à 12h

1^{er} rendez - vous sans engagement

Le samedi 29 janvier 2022

Venez avec vos pinceaux et peintures ou vos crayons et échanger trucs et astuces entre passionnés, débutants ou chevronnés ... Et partager un bon moment



Atelier participatif, chacun travaille son sujet avec sa technique, dans un esprit d'entraide et de soutien pour aider à démarrer ou à progresser.

TARIF : 10 euros (adhésion à l'association HARMONIA)

LIEU : salle de la clé des chants à Saint-Valérien (à côté de la salle des fêtes)

RENDEZ-VOUS : un samedi par mois, 1^{er} rendez-vous le 29 Janvier 2022

Renseignements : Tel : 06 22 14 52 57

Page facebook : <https://www.facebook.com/harmoniassociation/>

Mail : harmoniaassociation@gmail.com

Consignes pratiques : Venez avec votre propre matériel

NOUVEAUTE 2022 !

ATELIER CHANTS à SAINT-VALERIEEN

1^{er} rendez - vous sans engagement

Le dimanche 16 janvier 2022 de 15h à 17h



Venez avec votre bonne humeur, avec ou sans expérience du chant
SOYEZ LES BIENVENUS !!!

TARIF : 30 euros pour 6 ateliers de janvier à Juin (dont 10 euros pour l'adhésion à l'association).

LIEU : salle de la clé des chants à Saint-Valérien (à côté de la salle des fêtes)

RENDEZ-VOUS : un dimanche par mois de 15 à 17h, 1^{er} rendez-vous le 16 Janvier 2022

Renseignements : Tel : 06 31 50 11 98

Page facebook : <https://www.facebook.com/harmoniassociation/>

Mail : harmoniaassociation@gmail.com

Respect du protocole sanitaire en vigueur

Les associations



Bienvenue à l'école Jules Verne pour cette année scolaire 2021-2022.

Il y a 10 ans l'école Jules Verne sortait de terre et les premiers élèves de PS au CP

découvraient ce nouveau site dès septembre. Les élèves du CE1 au CM2 attendaient impatiemment le retour des vacances de la Toussaint pour franchir les portes de leurs nouvelles classes.

2021, 10 ans plus tard, chacun a pris ses marques et il faut désormais pousser les murs : l'implantation de la cinquième classe est désormais actée. Quelques travaux électriques et de plomberie à terminer et les CP-CE1 prendront complètement leurs aises dans la salle de motricité. Les études sont en cours pour transformer le préau extérieur en salle de motricité et en créant un nouveau préau.

Rentrée 2021 Une équipe stable qui reste à l'écoute de chaque élève dans ses réussites et ses difficultés

L'année scolaire 2020-2021, comme cette rentrée 2021, a malheureusement connu les mêmes contraintes que la précédente. Il faut toujours composer avec la crise sanitaire. Les élèves ont dû s'adapter en portant le masque. Les élèves sont restés avec les « copains de la classe » sans pouvoir faire les échanges tant appréciés avec les élèves des autres classes tant pour des activités de classe que pour la récréation. La collectivité a largement contribué à l'effort nécessaire pour permettre d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions : renforcement des mesures de désinfection, personnel à disposition pour surveiller les élèves en groupe classe, mise à disposition de masques pour le changement de l'après-midi.

	Classe PS-MS	Classe GS-CP	Classe CE1	Classe CP-CE1	Classe CM1-CM2
effectifs	22 élèves et bientôt plus (accueil des PS1 en cours d'année)	23 élèves	19 élèves	20 élèves	25 élèves
Enseignants	Patrick GHALI	Murielle PARPAILLON	Katlyne CHARBONNEAU	Valérie POTHIER	Fabienne MICAUD-RICHARD et Olivier RATOUIT (le jeudi)
Autres personnels	Virginie GARNIER, Anne RAGGI et Isabelle MARCINOWSKI, Auxiliaires de Vie scolaire, accompagnent quatre élèves sur l'école pour leur permettre de vivre au mieux leur scolarité. Plusieurs stagiaires rejoignent l'école pour découvrir le rôle de l'aide-maternelle ou encore le métier de professeur des écoles.				

Une école au rythme des 4 jours.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Classe matin	8h45-12h00	8h45-12h00	8h45-12h00	8h45-12h00
Classe après-midi	13H30-16H15	13H30-16H15	13H30-16H15	13H30-16H15

Au fil des projets de classe et de l'école

Le projet d'école 2018-2022 : une nouvelle dynamique pour l'école

Les objectifs principaux restent les suivants : favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance, renforcer la maîtrise de la langue orale dans tous les champs disciplinaires de permettre une plus grande ouverture sur le monde.

Les projets ont été mis en suspend pour la deuxième année consécutive : trop d'incertitudes pour organiser des sorties. Si les enfants n'ont pas pu aller vers les lieux culturels, c'est la culture qui est venue à eux par le biais des opérations « école et cinéma » et « cinéjeunes » par exemple. Mais encore, par une belle parenthèse au moment de Noël et en fin d'année : un conteur Christophe Noulet est venu émerveiller les élèves autour de contes mis en musique, autour de la découverte des instruments à cordes « une jolie histoire de guitare ». Enfin, dans les derniers jours de l'année scolaire, le château de L'Hermenault a gentiment ouvert ses portes aux élèves : quel site magnifique pour organiser une chasse aux indices et découvrir ce site si proche et méconnu pour la plupart.

Merci encore aux propriétaires !

Dans les classes, les enseignants n'ont pas manqué d'idées pour proposer des activités qui ont marqué cette année scolaire, pour préparer un moment d'échanges entre les classes en fin d'année : un joli spectacle en comité restreint mais qu'il était bon de voir les élèves fiers de présenter aux copains une jolie prestation !

Depuis la rentrée, les élèves de CM ont pu reprendre les activités piscine dans des conditions particulières au bassin de Fontenay le Comte. Pour les autres classes, nous espérons que les élèves puissent aussi commencer à préparer le « savoir nager ». Les activités autour de l'image vont reprendre avec « école et cinéma » et « cinéjeunes ». La liaison CM2-6^{ème} en lien avec le collège Viète prendra une nouvelle dimension avec une sensibilisation autour de l'identité numérique et les réseaux sociaux.

Informations utiles :

École Jules Verne 30 rue Chantal Dormégnies 85 570 L'HERMENAULT

Téléphone : 02 51 52 92 15 adresse mail : ce.0851632m@ac-nantes.fr

Directrice : Fabienne MICAUD-RICHARD

Pour les inscriptions, n'hésitez pas à vous manifester rapidement afin que nous puissions au mieux vous présenter les conditions d'accueil en maternelle notamment pour les élèves de moins de trois ans.

Pour rappel, nous accueillons des élèves tout au long de l'année scolaire.

Une école intercommunale !

L'école est gérée par le SIVOM pôle éducatif Jules Verne et regroupe les communes de L'Hermenault, Marsais-Sainte-Radegonde, Saint-Cyr-des-Gâts et Saint-Martin-des-Fontaines.

Pour plus de renseignements, contacter Jérôme BOBINET président du SIVOM par l'intermédiaire du secrétariat de la mairie de L'Hermenault 13 rue de la Gazellerie 02 51 00 13 18 ou sivompejv@orange.fr

En dehors de l'école, le SIVOM gère le périscolaire : cantine, garderie, ainsi que le transport scolaire. Merci de vous adresser au secrétariat pour toutes informations complémentaires.

Travaux de menuiserie réalisés par un bénévole local.

Celui-ci souhaite garder l'anonymat.



**Nous lui adressons tous nos
Remerciements.**



À L'Hermenault le mardi tous les quinze jours



Je vous propose : **burgers** revisités et
poutines spécialités québécoises
M. Fillonneau A MA ZONE BURGER

8 CHEMIN DES MEUNIERS NALLIERS (85370)



Carte postale et histoire



Cette carte postale, intitulée « Quartier du Château » nous montre au centre un ensemble d'habitations qui n'existent plus actuellement. Ces maisons ont été remplacées par une construction contemporaine. Au niveau supérieur, on distingue « l'Hospice Raitig », maison construite vers 1840 par le notaire du même nom, et léguée par testament lors de son décès à la commune de L'Hermenault. La photographie représente l'actuelle rue du Docteur Épron.

Gabriel Épron était né en 1862 à la Grand Court des Moulières. Ses parents, Marie-Auguste, décédé en 1913 et Marie-Louise Gelot y exploitaient une petite ferme. Il eut deux frères, l'un devint commerçant et l'autre notaire à St-Cyr-des-Gâts. Gabriel s'installa comme médecin à L'Hermenault (Beauchêne) peu avant 1890. Il n'y avait alors qu'un officier de santé. D'un grand dévouement pour ses nombreux malades, il se surmena terriblement et sortit épuisé de la période de la première guerre mondiale.

Il ne consentit pas pour cela à prendre quelque repos et mourut le 15 mai 1928 en son domicile de Beauchêne après avoir cédé sa clientèle au docteur **Jeulin**. Son fils, Pierre, né en 1897, devenu président-directeur général des Aciéries de Longwy en Meurthe-et-Moselle, acheta en 1938 la ferme de Juchegrolles, dans sa commune natale.

Suivie de la rue Étienne Chouteau puis de la route de Sérigné en passant par le village de La Rouette, la rue du Dr Épron aboutit aussi à l'entrée basse du château de L'Hermenault.

L'Histoire de ces lieux jusqu'à la Révolution a été fortement marquée par la venue plus ou moins régulière en période estivale des évêques de Maillezais (1317) puis de La Rochelle à partir de 1648. Cette voie, ainsi que la Haute Rue, a probablement été longtemps la dernière étape de l'arrivée de ces prélats ainsi que du retour vers leur évêché. Sur le cadastre de 1826, on parle du « chemin de Poisville à L'Hermenault dit chemin de l'évêque ».

Le Chemin de L'Évêque

En 1785 a été dressé un « descriptif des ouvrages tant en chaussée d'empierrement qu'en terrasses à faire pour la réparation du chemin qui conduit du château de L'Hermenault à la grande route de Fontenay à Nantes ». Ce descriptif, divisé en 10 parties inégales, avait une longueur de 1824 toises. La toise mesurant environ 1,95 m, on arrive presque à 3600 mètres.

Le premier tronçon part de l'embranchement de la route de Fontenay à Nantes et mesure 144 toises. « On fouillera sur cette partie un encaissement de 9 pieds de largeur (environ 2,70m) sur 9 pouces de profondeur (environ 25 cm) pour recevoir une chaussée dont les bordures seront alignées au cordeau... La pierre proviendra de l'ancienne carrière de Poisville à 300 toises de distance ».

La dixième partie (264 toises). « Depuis l'entrée du bourg jusqu'à la porte du château, il sera fait un rechargement de 6 pouces réduits, pour quoi il sera fourni un cube de 22 tonnes de pierre ».

Ce descriptif fut rédigé à Fontenay-le-Comte le 29 janvier 1786. Cette portion de chemin sur une longueur de 3600 mètres fut construite, disent les archives, « par entreprise en suite d'un devis et détail estimatif fait par Monsieur Labretonnière ingénieur des Ponts et Chaussées, par les soins de Monsieur l'Évêque de La Rochelle qui avait obtenu des fonds pour les ateliers de charité ».



Vert : chemin de Poisville à L'Hermenault dit *Chemin de l'évêque*.

Bleu : nouvelle route de Chaillé-les-Marais à Montcutant actuelle RD 30.

Orange : Chemin de l'ancien champ de foire au chemin de Poisville à L'Hermenault.

Cadastral Napoléonien de 1826

Que sont les « ateliers de charité » ?

Sous l'ancien régime, les ateliers de charité sont organisés pour que les indigents valides qui s'y présentent volontairement soient secourus financièrement moyennant la réalisation d'un travail simple consistant souvent en travaux de terrassement sur des chemins.

La piscine à chevaux

Particularité du château de L'Hermenault, sa piscine à chevaux.

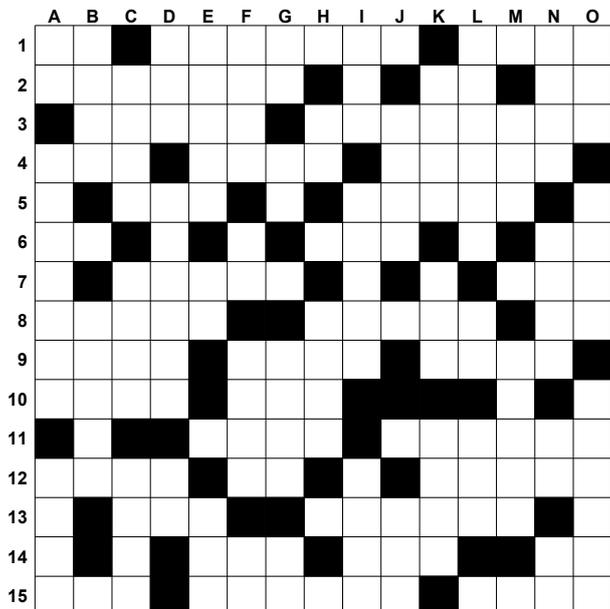
D'une superficie conséquente, elle a certainement un lien avec le fait que ces lieux soient devenus, au fil du temps la résidence d'été des évêques de Maillezais et de La Rochelle. On peut imaginer que, venant en début d'été et la distance aidant, il fallait à la fois « regonfler » les roues en bois des voitures et rafraîchir les pieds des chevaux. Après avoir libéré leurs passagers et tous leurs bagages, les voituriers redescendaient chevaux et véhicules pour un rafraîchissement bien mérité dans la piscine



alimentée par la Longèves.

Sources : Archives municipales de L'Hermenault et Collection personnelle

J-P Gadé



Horizontalement : 1) Conjonction - Accords - Gouffre 2) Habitués - Papillon sur le pare-brise - Personnel 3) Aire de jeux - Faites fi 4) On y trouve l'amour, paraît -il ! - Accroche par les deux bouts - Ont perdu le grec, dans leur désordre 5) Circonstance - Tes proches 6) Préposition - Bus - Démonstratif 7) Peut-être mère un jour... - Tombé 8) Le bureau du maître - Frigorifiée - C'est le meilleur 9) Suffrage - Poison - Ne valent rien 10) Habitants - Refus 11) Petit véhicule de course - On l'a à l'œil 12) Vieux bâtiments - Les 27 - Descendent 13) Forte tête - Consacrées 14) Fleuve à double nationalité - Élimé - Île 15) Grecque - Affranchit-Baudets.

Verticalement : A) Participe - Retira - Nuancer B) Nicolas et les autres - Lieu où l'on repose C) Truc à la noix - Rusé - Genre musical D) Gare au retour ! - Très secs - Note E) Guides - Article - Lieu de repos F) Non loin - Personnel - Paresseux - mesure jaune G) Préposition - Petit patron du calendrier - Trou dans la peau - Romains H) Personnel - Peut contenir du fer quand il est de velours I) Saison - Augmentent les prix - Apprécié quand il est petit J) Peut se diviser par deux - Fatigue K) Supplie - Monnaie

jaune - Enlevée L) Des coucous? - Berné - Voie M) Possessif - Satellites N) Coureur australien - Le passage du fil - Préposition - Note O) Au milieu de la figure - Le dieu des dieux - Célébrées .

Mots fléchés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	Anneau Terre de potier		Condition Avec les uns		Démonstratif		Bazar très familial		Fait la preuve Artère		Richesse Habituelle		Crochets
2							Pour la décharge Tente						
3	Parcouru Classe les tubes			Anguilles	Rivière suisse	Foncés						Sans effets	
4										Avec les autres			
5	Mélodie Immuable						Île Foyers			Symbole Café			
6													
7	Veille sur les médias Pronom				Personnel Bout de temps			À l'œil Dieu souffleur					Premier de la liste
8			À l'œil Terrain sport						Réfléchi Seigneurs			Bout de charpente	
9	Pièces détachées Laxatif Bout de terre						Armée Pomme				Indéfini Voie du Suppo		
10					Souilleras Député								Élima
11	Note Façonnai			Adverbe		Président argentin Champion						Le titane au labo	
12								Unis en Amérique					
13	Très fins						Habitudes			Attacha			